




Fiche signalétique



Éclat sanitaire

Section 1. Identification du produit chimique et de la compagnie

Manufacturier	: HG International b.v.	Code	: 145050164
Adresse	: Damsluisweg 70 1332 EJ Almere	No de fiche signalétique	: 1.05
Pays	: Pays-Bas	Date de validation	: 9-5-2011.
No de téléphone:	: +31 (0)36 54 94 700	Date d'impression	: 9-5-2011.
Fax	: +31 (0)36 54 94 744	Nom du responsable	: P. Stienstra
Internet:	: www.hg.eu	No de téléphone:	: +1.705.726.5445
Fournisseur	: Solstrand Trading	Fax	: +1.705.734.0857
Adresse	: 60 Lockhart road Barrie, Ontario L4N 9G8	Pays	: Canada
Utilisations	: Élimine les dépôts d'huiles de bain, de savons, de graisses et les légers dépôts calcaires		
 En cas d'urgence	: Chem. Tel Inc. (813) 248 0585 or Toll free (800) 255 3924		

Section 2. Composition et information sur les ingrédients

Nom	No CAS	% en poids	Limites d'exposition
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	5064-31-3	1 - 5	Non disponible.
poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-hydroxy-, c12-14-alkyl ethers, sodium salts	68891-38-3	1 - 5	Non disponible.
Ingrédient pour le parfum.		0-1	Non disponible.
amides, c12-18, n,n-bis(hydroxyethyl)	68155-06-6	0-1	Non disponible.
citric acid, monohydrate	5949-29-1	0-1	Non disponible.
Préservatif.		0-0.1	Non disponible.

Section 3. Identification des risques

État physique et Apparence	: Liquide. (Liquide visqueux.)
Vue d'ensemble des urgences	: Sans objet (Substances non dangereuses)

Peut causer une irritation des yeux.
Peut provoquer une irritation de la peau.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Voies d'absorption	: Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.
---------------------------	---

Effets aigus potentiels sur la santé

Yeux	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Peau	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Inhalation	: L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.
Ingestion	: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets chroniques potentiels sur la santé	: EFFETS CANCÉROGÈNES Non disponible. EFFETS MUTAGÈNES : Non disponible. EFFETS TÉRATOGENES : Non disponible.
--	--

Conditions médicales aggravées par une surexposition:	: Non disponible.
--	-------------------

Suite à la page suivante

Signes/symptômes de surexposition : Non disponible.

[Voir Information toxicologique \(section 11\)](#)

Section 4. Premiers soins

- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la personne incommodée à l'air frais. Garder la personne au chaud et allongée. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Consulter un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.
- Note au médecin traitant** : Non disponible.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Ininflammable.
- Température d'auto-inflammation** : Non applicable.
- Point d'éclair** : Non applicable.
- Limites d'inflammabilité** : Non applicable.
- Produits de la combustion** : oxydes de carbone (CO, CO₂) oxydes d'azote (NO, NO₂ etc.) oxydes de soufre (SO₂, SO₃, etc.)
- Risques d'incendie en présence de substances diverses** : Non applicable.
- Risques d'explosion en présence de substances diverses** : Non applicable.
- Appareils et méthodes de lutte contre les incendies** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

Suite à la page suivante

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations par l'amont. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

Section 7. Manutention et entreposage

- Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Section 8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Système de contrôle technique : Non applicable

Protection individuelle

Yeux : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières.

Peau : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Respiratoire : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire à adduction d'air filtré parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Autre protection : Non disponible.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes) :



Suite à la page suivante

Protection individuelle lors d'un grand déversement : Lunettes étanches anti-éclaboussures. Vêtement de protection complet. Masque à gaz. Bottes. Gants. Il est recommandé d'utiliser un appareil de protection respiratoire autonome (APRA) pour éviter une quelconque inhalation du produit. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

Nom du produit	Limites d'exposition
poly(oxy-1,2-ethanediyl), .alpha.-sulfo-.omega.-hydroxy-, c12-14-alkyl ethers, sodium salts	Non disponible.
glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Non disponible.
Ingrédient pour le parfum.	Non disponible.
amides, c12-18, n,n-bis(hydroxyethyl)	Non disponible.
citric acid, monohydrate	Non disponible.
Préservatif.	Non disponible.

[Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.](#)

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et Apparence	: Liquide. (Liquide visqueux.)
Couleur	: Clair Vert. (Foncée.)
Odeur	: Perfumed
pH	: 9.5 [Basique.]
Densité relative	: 1.045 g/cm ³
Viscosité	: 50 sec. (Din Cup)
Solubilité	: Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau chaude. Soluble dans les substances suivantes: l'eau froide. Insoluble dans les substances suivantes: méthanol, éther diéthylique, n-octanol, acétone.
Point d'éclair	: Non applicable.
Caractéristiques d'explosivité	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Propriétés oxydantes	: Non applicable
Remarques physico-chimiques	: Non disponible.

Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité et réactivité	: Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	: Non applicable
Incompatibilité avec différentes substances	: Aucun produit incompatible selon notre base de données.
Produits de décomposition dangereux	: oxydes de carbone (CO, CO ₂) oxydes d'azote (NO, NO ₂ etc.)
Polymérisation Dangereuse	: Ne se produira pas.

Section 11. Information toxicologique

glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	DL50	1100 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	681 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	750 mg/kg	Orale	Singe
citric acid, monohydrate	DL50	>6730 mg/kg	Orale	Rat
	DL50	>5400 mg/kg	Orale	Souris
	DL50	>7000 mg/kg	Orale	Lapin
	DL50	11700 mg/kg	Cutané	Rat
amides, c12-18, n,n-bis(hydroxyethyl)	DL50	>5000 mg/kg	Orale	Corps

Effets chroniques sur les humains : Non disponible.

Autres effets toxiques sur les humains : Dangereux par la voie d'exposition suivante: contact avec les yeux (irritant).
Légèrement dangereux par la voie d'exposition suivante: de contact cutané (irritant).

Suite à la page suivante

Remarque spéciale sur la toxicité pour les animaux : Très faible toxicité pour les humains ou animaux. (Préservatif.)

Remarque spéciale sur les effets chroniques sur les humains : Aucune remarque additionnelle.

Remarque spéciale sur les autres effets toxiques sur les humains : Aucune remarque additionnelle.

Effets spécifiques

Effets cancérogènes : Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Effets mutagènes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Toxicité au niveau reproductif : Aucun effet important ou danger critique connu.

Section 12. Information sur l'écologie

glycine, n,n-bis(carboxymethyl)-, trisodium salt	Poisson (CL50)	96 heure(s)	>200 mg/l
citric acid, monohydrate	DAPHNIA MAGNA (CL50)	48 heure(s)	80 mg/l
	Algues (CL50)	48 heure(s)	80 à 640 mg/l
	Poisson rouge (CL50)	48 heure(s)	625 mg/l

DBO et DCO : Non disponible.

Biodégradable/OCDE : Facilement biodégradable

Mobilité : Non disponible.

Produits de dégradation : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:composés halogénés. Quelques oxydes métalliques.

Toxicité des produits de biodégradation : Les produits de dégradation sont moins toxiques que le produit lui-même.

Remarque spéciale sur les produits de biodégradation : Facilement biodégradable

Section 13. Considérations lors de l'élimination

Information sur les déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Répartition des déchets : Non disponible.

[Consulter les autorités locales ou régionales.](#)

Section 14. Information relative au transport

Information sur la réglementation	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classe	Groupe de conditionnement	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
Classe ADR/RID	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
Classe IMDG	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.

Suite à la page suivante

Classe IATA-DGR	Non réglementé.	-	-	Non disponible.		Non disponible.
-----------------	-----------------	---	---	-----------------	--	-----------------

Section 15. Information réglementaire

SIMDUT (Canada) : Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).
Aucun produit n'a été trouvé.

Réglementations Internationales

EINECS : Non disponible.

DSCL (CEE) : R36- Irritant pour les yeux.

Listes internationales : Non disponible.

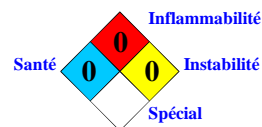
Section 16. Renseignements supplémentaires

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Peut causer une irritation des yeux.
Peut provoquer une irritation de la peau.

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	*	0
Risques d'incendie		0
Réactivité		0
Protection individuelle		A

National Fire Protection Association (États-Unis)



Références : Non disponible.

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 9-5-2011.

Date d'édition : 9-5-2011.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 1.05

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.